

Note Méthodologique : Hygiène des matières premières et réception industrielle

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Maîtriser l'hygiène à l'entrée (matières, emballages, ingrédients) pour sécuriser procédés, consommateurs et preuves.
- S'appuyer sur spécifications, contrôles à réception, traçabilité et qualification des fournisseurs.
- Piloter par le risque, avec preuves objectives et amélioration continue; intégré à HACCP, audits, contrats, plans analytiques.
- Renforcer la résilience face aux aléas (variabilité lot, ruptures, substitutions) via des critères d'acceptation robustes.
- "Première barrière" mesurable: indicateurs, échantillonnages, inspections visuelles et preuves documentaires quotidiennes.

Point clé : Vérification documentée, proportionnée au risque et démontrée au moins 1 fois/an via audit interne.

Objectifs de la mission

- Spécifications à jour pour 100% des matières critiques et des emballages contact.
 - Contrôles de réception proportionnés au risque (visuels, documentaires, tests rapides).
 - Enregistrements complets et lisibles pour chaque lot entrant.
 - Boucle d'escalade claire en cas de non-conformité (isolement, notification, décision).
 - Revue fournisseur périodique et plans d'actions suivis.
 - Efficacité démontrée annuellement (audit interne), cible < 2% de NC sur matières critiques.
-

Périmètre / livrables attendus

- Cartographie des flux entrants et priorisation des familles critiques.
- Grilles de contrôle et critères d'acceptation mesurables (documents, visuel/olfactif, tests rapides, propreté transport).
- Checklists standardisées par famille et plan d'échantillonnage basé sur le risque (ISO 2859-1, AQL).
- Organisation opérationnelle au quai et en quarantaine (rôles, go/no go, affichages, zonage, équipements, isolement).
- Arbre de décision et dispositif de traitement des NC; indicateurs (taux de NC, délai de clôture).
- Pilotage et assurance maîtrise: tableaux de bord, audits internes, test de traçabilité, comité trimestriel.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et cartographie des flux entrants

- Collecter données d’achats, NC historiques, HACCP, fiches techniques; atelier achats/qualité/logistique.
- Visite quai/quarantaine; revue de 10–20 spécifications représentatives.
- Livrable: cartographie des flux + matrice risques/fournisseurs et familles critiques.

Étape 2 – Critères d’acceptation et preuves attendues

- Formaliser grilles: certificats (analyses, conformité), contrôles visuels/olfactifs, tests rapides (pH, humidité, ATP).
- Aligner seuils avec référentiels internes/benchmarks; analyses sous 48–72 h pour lots sensibles.
- Résultat: critères mesurables et décisions “accepter/quarantaine/rejeter”.

Étape 3 – Standardisation des checklists et plan d’échantillonnage

- Concevoir checklists par famille; plan AQL/risque (ISO 2859-1) selon capacités labo (ISO/IEC 17025).
- Définir tailles d’échantillon, fréquences, méthodes de prélèvement et conditionnement.
- Sortie: contrôles reproductibles et traçabilité des décisions.

Étape 4 – Organisation au quai et en zone de quarantaine

- Clarifier rôles (réceptionnaire, qualité, approvisionneur), temps de traitement, “go/no go” documentaire.
- Mettre en place affichages, zonage, équipements de prélèvement, procédure d’isolement.
- Vigilance: pics d’activité, conflits délais/qualité, inspection initiale ≈ 30 min.

Étape 5 – Traitement des non-conformités et boucle fournisseur

- Mettre en place arbre de décision (re-tri, déclassification, retour, dérogation) et indicateurs (taux de NC, délais).
- Notifier le fournisseur sous 24 h; ouvrir actions correctives; revue mensuelle des cas.
- Résultat: escalade maîtrisée et capitalisation (5P, causes-effets).

Étape 6 – Pilotage, audits internes et amélioration continue

- Consolider indicateurs; préparer audits internes croisés; aligner avec objectifs qualité annuels.
- Audit interne tous les 12 mois; revues trimestrielles des tendances; test de traçabilité “lot entrant → produits finis”.
- Résultat: dispositif pérenne, révisé après changements de procédés.

Planning / durée / jalons

Jalon	Fréquence / délai	Repères
Audit interne du dispositif	Tous les 12 mois	ISO 19011:2018
Revue des tendances / comité de pilotage	Trimestriel	Indicateurs, arbitrages de fréquences
Notification fournisseur (NC)	Sous 24 h	Ouverture action corrective

Analyses critiques à réception	48–72 h	ISO/IEC 17025 – maîtrise des délais
Inspection initiale au quai	≈ 30 min	Contrôle documentaire/visuel
Audits fournisseurs critiques	Tous les 18–24 mois	Approche renforcée

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Données d’achats, volumes, familles de matières, voies d’entrée et contraintes de stockage.
- Historiques de non-conformités; plans HACCP et analyses de vulnérabilité.
- Fiches techniques et spécifications signées des fournisseurs.
- Certificats à réception (certificat d’analyse, bulletin de conformité) et étiquetage lot/date.
- Référentiels internes/benchmarks et normes applicables (ISO 22000, BRCGS, ISO 2859-1, ISO/IEC 17025).
- Capacités et délais du laboratoire pour analyses (48–72 h).
- Organisation quai/quarantaine (rôles, équipements de prélèvement, procédures d’isolement).
- Performances et statuts fournisseurs (revues périodiques, audits 18–24 mois).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Comité de pilotage trimestriel: consolidation des indicateurs (NC matières, délais, récurrences) et arbitrage des fréquences.
- Audit interne annuel; audits croisés multi-sites et calibrage des décisions.
- Tableaux de bord mensuels revus en comité qualité; objectifs: 95% conformité documentaire, < 2% NC matières critiques.
- Arbre de décision “accepter/quarantaine/rejeter” et escalade structurée; notification fournisseur sous 24 h.
- Test de traçabilité “lot entrant → produits finis”; 100% de contrôle d’identité pour les lots critiques.
- Revue annuelle du plan de réception; mise à jour des checklists après changements de procédés pour éviter les dérives.
- Registre “libération conditionnelle” réservé aux risques modérés, revu au moins trimestriellement.